RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE

INDE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Focus

N°42 - NOVEMBRE 2023

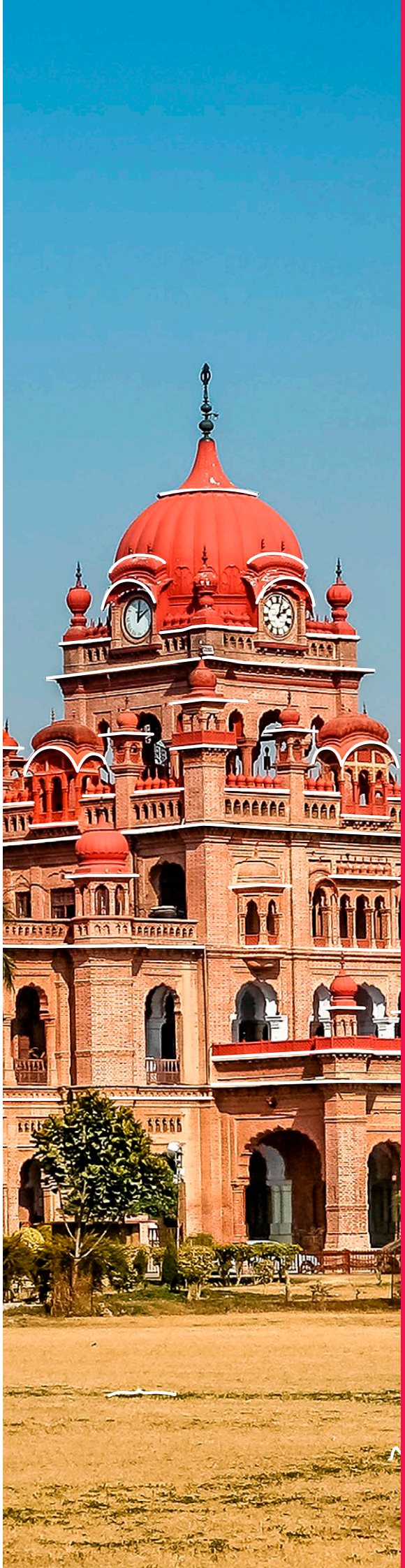

INFORMATIONS CLÉS

Nom officiel

République de l'Inde

Langues officielles

Anglais et hindi

Vingt-deux langues constitutionnelles : assamais, bengali, bodo, dogri, gujarati, hindi, kannada, cachemiri, konkani, maithili, malayalam, manipuri, marathi, népalais, oriya, ourdou, pendjabi, sanskrit, santali, sindhi, tamoul, télougou

Capitale

New Delhi

Villes principales

Bombay (Mumbai), Calcutta (Kolkata), Madras (Chennai), Bangalore (Bengaluru)

Monnaie *(novembre 2023)*

Roupie indienne (₹), 1 € équivaut à environ 89 ₹

Part du PIB consacrée à l'éducation *(2022-2023)*

2,9 % (enseignement supérieur seul, environ 1,2 %)

Population *(2021)*

1,408 milliard d'habitants

Densité *(2021)*

473 habitants/km^2

Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur *(2021)*

38,8 millions

Étudiants accueillis en mobilité internationale *(2021)*

46 000

Étudiants indiens en mobilité internationale *(2021)*

378 000

Sources : Banque Mondiale, OCDE, ISU, novembre 2023.

Photo de couverture : Bâtiment universitaire du Rajasthan, Shutterstock.

Avant-propos

Thierry MATHOU,
Ambassadeur de France en Inde

La lecture de ce *Focus* est l'occasion de mesurer les profondes transformations que connaît l'Inde dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pays continent dont la taille est un défi, l'Inde ne s'en est pas moins dotée de programmes visant à faire monter en puissance ses universités. La recherche et l'innovation s'y développent à un rythme qui, conjugué à la loi des grands nombres, feront de ce pays, à n'en point douter, un des géants mondiaux de demain, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité des publications, des brevets et des technologies de rupture.

Dans la continuité de sa « *National Education Policy* » adoptée en 2020, l'Inde met en œuvre les dispositions réglementaires qui lui permettront d'encadrer la coopération internationale à travers la création plus structurée de diplômes doubles ou conjoints, d'accueillir des campus étrangers sur son territoire, et de projeter ses universités à l'international comme elle a déjà commencé à le faire en Europe, aux Émirats arabes unis, ou en Tanzanie. L'Inde se met aussi en mesure d'accueillir des étudiants internationaux, à la hauteur de ce qu'un système de 40 millions d'étudiants est en droit d'espérer dans le contexte d'accélération de la mobilité étudiante à l'échelle mondiale. Malgré la crise pandémique dont les séquelles se font encore sentir, 6 millions d'étudiants ont choisi l'an dernier d'étudier dans un autre pays que le leur. Parmi eux, on estime qu'un étudiant sur six sera Indien dans les années à venir. Consciente du rôle primordial de l'internationalisation de ses universités et de sa recherche dans ce qui est devenu, partout dans le monde, une véritable compétition du savoir, l'Inde se met également en ordre de marche, à tous les niveaux de son écosystème d'enseignement et de recherche, pour retenir ses éléments les plus brillants, mais aussi pour attirer ceux venant d'autres pays.

La France, qui fête cette année avec l'Inde le 25e anniversaire de son partenariat stratégique, accompagne ces développements avec ambition et volontarisme. Le Président de la République a fixé un objectif clair : accueillir 30 000 étudiants indiens dans notre pays en 2030, ce qui placera la population étudiante indienne en France au niveau des effectifs en provenance du Maroc, de l'Algérie ou de la Chine. Du doctorat aux diplômes de formation professionnelle, il nous appartient de renforcer, et parfois d'inventer les dispositifs qui permettront de concrétiser cette ambition. La mobilisation est déjà en marche comme illustrée par la création, dès cette année, dans nos universités, des *Classes internationales* qui permettront d'attirer au cœur de notre système d'enseignement supérieur de jeunes étudiants indiens non francophones qui auront vocation à devenir les cohortes montantes irriguant les échanges humains entre les établissements de recherche et les industries de nos deux pays, l'objectif étant de créer un véritable continuum entre nos sociétés civiles qui ont vocation à devenir le fer de lance de notre partenariat stratégique.

La mobilité étudiante est plus que jamais une priorité de notre relation avec l'Inde, d'où l'importance croissante qu'il convient d'accorder aux enjeux liés à la coopération scientifique, éducative et universitaire et au thème de l'innovation qui a vocation à irriguer notre partenariat stratégique.

Vous découvrirez dans ce *Focus Inde* les raisons de croire en nos ambitions, et de les transformer en réalité. C'est un défi qu'il nous appartient de relever ensemble.

Introduction

Première population de la planète avec 1,42 milliard d'habitants en 2023, l'Inde représente près de 18 % de la démographie mondiale. Ce poids démographique représente un potentiel économique immense, confronté à des défis tout aussi importants, au premier rang desquels celui de la formation d'une population composée à 65 % de moins de 35 ans. L'objectif est de proposer une formation universitaire d'abord, pour 40 millions d'Indiens qui suivent des études supérieures mais également une formation professionnelle. L'Inde compte en effet plus de 103 millions d'ouvriers qualifiés dans 24 secteurs hautement prioritaires, pour une capacité théorique de formation qui ne s'élève qu'à 3 millions d'individus. Aujourd'hui, seuls 2 % des 15-29 ans ont reçu une formation technique de qualité, et plus de 90 % de cette population ouvrière active travaille dans l'économie informelle. Dernier défi, et pas des moindres, celui de l'insertion professionnelle : le pays doit assurer des débouchés à 20 millions de nouveaux diplômés par an.

La question principale de l'enseignement supérieur indien demeure celle de son financement, au sein d'un système de gouvernance complexe qui entremêle différents niveaux de décision, entre l'échelle fédérale et locale. Dans ce contexte, les efforts du gouvernement central pour définir une stratégie globale se heurtent d'une part aux résistances politiques engendrées par certaines mesures (langue d'enseignement, programmes) et d'autre part aux lenteurs d'un système comprenant désormais plus de 40 millions d'étudiants inscrits, plus de 1,5 million d'enseignants-chercheurs et près de 2700 laboratoires et centres de recherche dans le secteur public[1]. La partie recherche est organisée de manière plus centrale, autour de ministères qui ont leurs propres établissements et instituts de recherche, disposant de fonds importants pour financer personnel, structures et appel à projets. L'écosystème qui associe recherche et enseignement est aussi illustré par les centres d'excellence, financés par les instituts de recherche mais pouvant être localisés dans les universités au sens large.

1. *Ministry of Science and Technology, National Science and Technology Management Information System.*

Annonces de juillet 2023 : vers 30 000 étudiants indiens en France ?

Trois annonces importantes ont constitué l'agenda universitaire de la visite du Premier ministre Modi en France lors des célébrations de la Fête nationale, le 14 juillet 2023.

- Les deux chefs d'État ont appelé à la mise en œuvre de programmes conjoints de formation, basés « sur le modèle du Campus franco-indien en Indopacifique ». Ces programmes visent à promouvoir la mobilité des chercheurs tout en mettant l'accent sur les sciences de la vie et de la terre et les technologies.
- La France ajoute un nouveau dispositif de « visas Schengen » destinés aux Indiens ayant étudié en France pendant au moins un semestre et ayant obtenu un diplôme de niveau master dans une université reconnue par le système français. D'une validité de cinq ans, ce dispositif vise à entretenir le lien entre les alumni et la France.
- Enfin, l'objectif affiché pour 2030 est l'accueil de 30 000 étudiants sur le sol français. À cet effet, un dispositif innovant de « classes internationales » va être expérimenté à la rentrée 2024 afin de permettre aux étudiants indiens de bénéficier d'une formation en langue française et dans plusieurs disciplines au sein d'établissements français.

Visite officielle du premier ministre Narendra Modi en France les 13 et 14 juillet 2023.

Panorama de l'enseignement supérieur et la recherche en Inde

New Education Policy 2023 : un système éducatif en pleine réforme

En 2020, le gouvernement indien a révisé sa politique d'enseignement supérieur en instaurant la *New Education Policy* (NEP), initiative se voulant être une refonte majeure du système éducatif indien avec pour objectif de promouvoir la créativité, l'innovation et l'apprentissage holistique, tout en rendant l'éducation plus inclusive et accessible à tous les citoyens indiens et internationaux. Cette initiative vise également à restructurer le système éducatif indien de façon à le faire correspondre aux autres systèmes universitaires internationaux.

Les objectifs fixés en 2020 ont commencé à être expérimentés à différentes échelles, avec un degré plus ou moins grand de résistance, notamment sur la question des nouveaux programmes, ou encore l'allongement de la durée des Bachelors de 3 à 4 ans, qui entraîne des difficultés pour les familles les plus pauvres. L'enseignement de la langue française pourrait pâtir de cette réforme, qui met davantage l'accent sur l'apprentissage des langues indiennes et anglaise.

De manière générale, la plupart des annonces effectuées en 2020 ont trouvé leur réalisation et se sont trouvées confirmées dans l'édition 2023 de la NEP, qui a de nombreux impacts dans le domaine de l'enseignement supérieur :

- La mise en place d'un seul régulateur pour l'enseignement supérieur : le *Higher Education Commission of India (HECI)*, qui devra régir tous les collèges et universités, aujourd'hui répartis entre une quinzaine d'autorités, à l'exception des collèges de médecine et de droit.
- L'accroissement du nombre d'étudiants aux différents niveaux et dans les différentes filières par un assouplissement du système d'entrée et un développement de l'offre de débouchés à la sortie, en fonction des crédits obtenus.
- La mise en place d'une banque académique de crédits permettant de stocker numériquement les crédits obtenus pour les échanger ultérieurement.
- Le jumelage, les partenariats de recherche internationaux et les protocoles d'accord pour la reconnaissance mutuelle des diplômes seront encouragés.
- La création de programmes d'immersion internationale pour les étudiants indiens.
- Les universités indiennes publiques et privées éligibles seront encouragées à ouvrir des campus dans certains pays, en particulier au Sud.
- La mise en place d'un cadre législatif permettant aux universités parmi les 200 meilleures du monde d'opérer en Inde.

Gouvernance et budget

Aujourd'hui, l'enseignement supérieur en Inde s'organise majoritairement autour du ministère de l'Éducation (MoE) et de son Département de l'enseignement supérieur, tutelle des universités et institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Le MoE s'appuie principalement sur la *University Grant Commission* (UGC), l'une des nombreuses entités gouvernementales bénéficiant du pouvoir d'accréditer les établissements et d'attribuer des budgets. Créée en 1953 et établie par un Acte de 1956, l'UGC en tant que telle est appelée à disparaître dans le cadre de la réforme en cours de la NEP.

Le budget 2023-24 du MoE croît de 13 % par rapport à l'exercice budgétaire 2022-2023, pour s'établir à près de 12,7 milliards d'euros, dont 5 milliards reviennent à l'enseignement supérieur. Il s'agit du budget le plus élevé jamais consacré à ce secteur, même si la part totale de l'investissement dans l'éducation stagne à 2,9 % du PIB, moitié moins que la moyenne du budget des pays de l'OCDE.

À titre de comparaison, en France, le budget 2023 de l'enseignement supérieur et de la recherche est fixé à 25,7 milliards d'euros (3,9 % du PIB). À côté des 500 universités centrales et d'État financées *via* le fonds central RUSA – *Rashtriya Uchchatar Shiksha Abhiyan* – un vaste ensemble d'établissements d'enseignement supérieur dépendent des dotations locales et peinent à former un nombre élevé d'étudiants.

Système éducatif et accès à l'enseignement supérieur

Organisé en niveaux « standards » ou grades sur le modèle anglo-saxon dit du 10+2, le système secondaire indien conduit à un examen final qui sanctionne un curriculum défini par un *Board*. À côté du *Central Board of Secondary Education* (CBSE, institution nationale et composante autonome du gouvernement), ou encore du *Council for the Indian School Certificate Examinations* (CISCE, non gouvernemental), on trouve en Inde une multitude de *Boards* autonomes, relevant des États voire des municipalités pour les écoles publiques, ou choisis par les établissements privés. Ils composent une mosaïque complexe d'où émerge une autorité, le *National Council of Educational Research and Training* (NCERT) qui contrôle la conformité générale des programmes avec les lois adoptées par la République indienne. Chacun de ces *Boards* délivre un certificat de fin d'études après le grade 12 (Terminale).

L'accès à l'université passe soit par l'examen des notes délivrées par les *Boards*, ou, pour les universités les plus prestigieuses, par un examen complémentaire. Pour les écoles techniques et d'ingénierie, dont les instituts indiens de technologie (IITs), cet examen est le *Joint Entrance Examination* (JEE). Pour les écoles de médecine les étudiants passent le NEET-UG (*National Eligibility Cum Entrance Test - Undergraduate*) et pour les universités centrales, le *Central University Entrance Test* (CUET) se généralise.

L'enseignement technique et professionnel accueille des élèves dès l'âge de 14 ans, avant la *Secondary school*. Ce système offre à son tour des passerelles, plus longues à emprunter, pour parvenir à une formation supérieure.

Faculté des Arts, Banaras Hindu University, Varanasi.

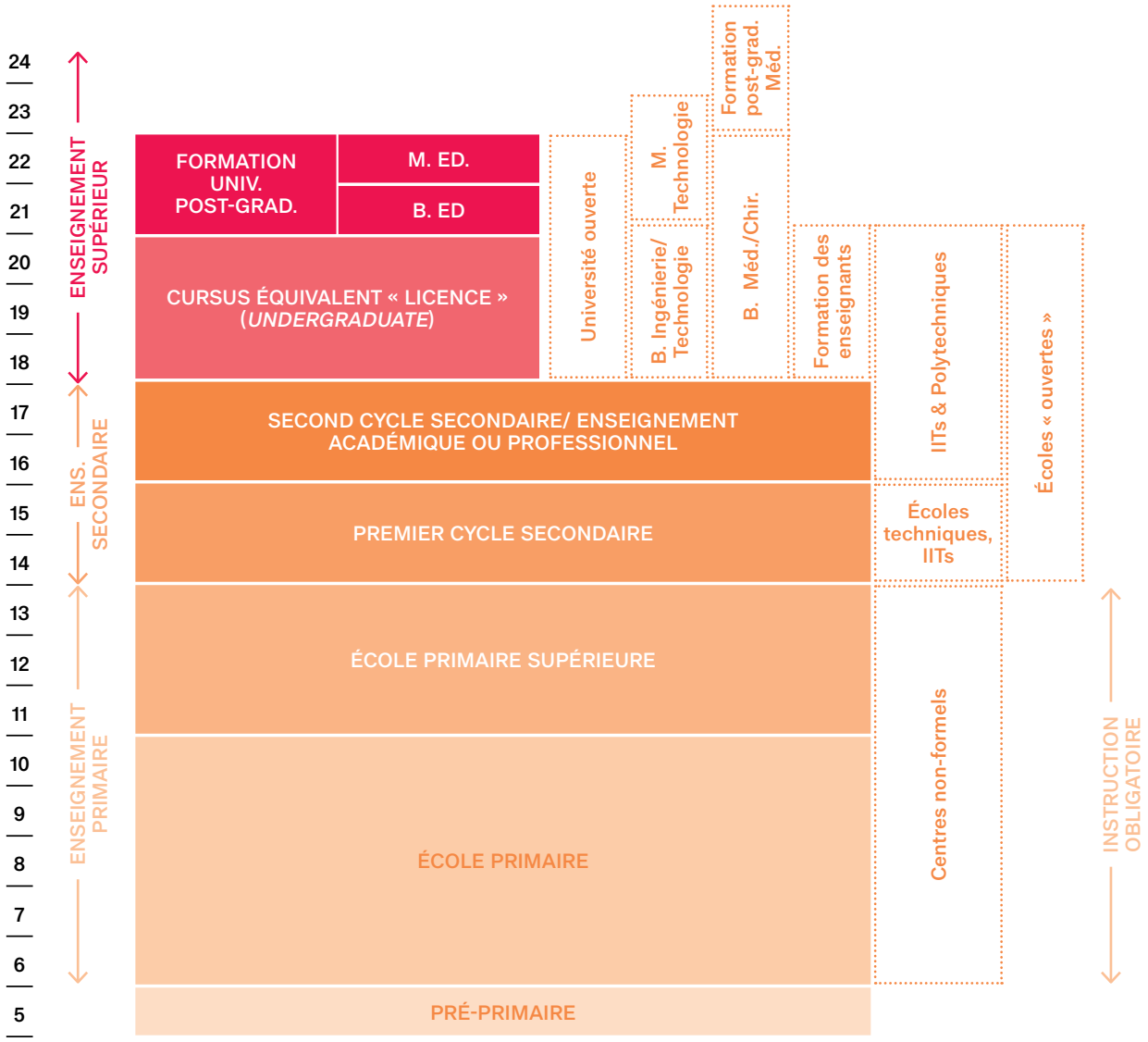

© Govinda, Rangachar & Bandyopadhyay, Madhumita & Development, UK. (2023).

Les élèves qui s'orientent vers les parcours professionnels entrent d'abord dans une filière technique menant soit au système des écoles polytechniques, soit à celui des *Industrial Training Institutes* (formation des techniciens et des artisans au sein d'ITI). Le lycée professionnel, qui commence en *grade 10*, vise l'apprentissage d'une certaine *habileté générale*, afin de répondre au secteur économique « non organisé » : auto-entreprenariat, connaissances générales de l'industrie. D'autres secteurs de l'administration (Ministères du Travail, de l'Agriculture) possèdent leurs propres systèmes, en général placés sous l'autorité des gouvernements locaux.

Les établissements d'enseignement supérieur

En janvier 2023, l'Inde compte plus d'un millier d'établissements universitaires : un paysage très enchevêtré où les institutions se différencient par leur source de financement (public, privé, partenariat public-privé), leur statut (université, « *Deemed to be University* ») et leur affiliation.

Le *All India Survey on Higher Education* (AISHE), composante du Département de l'enseignement supérieur, a classé les établissements en 3 grandes catégories :

1. Les Universités et Institutions de niveau universitaire (*University Level Institutions*),

Ces établissements ont la capacité de délivrer des diplômes par décret d'État ou acte de loi du Parlement. Ces universités sont divisées en trois différentes catégories :

- **Les Établissements universitaires publics généralistes (515) :**
  - Les Universités centrales publiques (56 dont 9 sous la tutelle d'autres ministères) sont établies par une loi du Gouvernement Central (Act) et supervisées par l'UGC
  - Les Universités d'État (459 dont 40 Universités nationales de Droit) sont établies par décret au niveau d'un État et relèvent de l'UGC.
- **Les Établissements privés (573) :**
  - Les « *Deemed-to-be-univerities* » (125) sont reconnues par le Gouvernement central. Elles répondent aux critères de l'UGC et bénéficient à ce titre des mêmes statuts et privilèges que les universités centrales. BITS Pilani (*Birla Institute of Technology and Science*) à Pilani, l'IISc Bangalore ou encore le *Tata Institute of Fundamental Research* (TIFR) sont des exemples de « *Deemed University* ». Ce statut confère une autonomie en termes de définition et mise en place des programmes d'enseignement, des processus d'admission et du montant des frais de scolarité. Ces universités assimilées peuvent par la suite prétendre devenir des universités centrales, comme la Jamia Millia Islamia University (Delhi) qui a acquis ce statut en 1988.
  - Les Universités privées d'État - *State Private Universities* (448) sont établies par un acte du Gouvernement Central ou de l'État dont elles dépendent et sont financées par des fonds privés. Les Universités privées d'État voient leur nombre augmenter ces dernières années (305 aujourd'hui).
- **Les Établissements universitaires techniques (123)**

2. Les « *Colleges* »

Ces institutions ne sont pas habilitées à délivrer en leur nom propre des diplômes et qui, par conséquent, sont affiliés ou reconnus par les Universités. Ils sont passés de 38 000 en 2014 à 44 000 en 2023, soit une hausse de près de 14 % liée essentiellement à l'essor de l'enseignement privé.

3. Les institutions indépendantes

Non-affiliées à une université, elles ne sont pas habilitées à délivrer des grades universitaires et se limitent à la délivrance de « *diplomas* » (deux années d'études). Parmi elles on compte les Instituts techniques tels que les Instituts Polytechniques reconnus par l'AICTE, une grande part de la formation professionnelle (management, paramédical, hôtellerie, etc.), et la formation des maîtres (NCTE) (11295)

L'unification des différents conseils et commissions qui composent le Département de l'enseignement supérieur permettra en théorie à l'HECI d'administrer et de régir une grande part de cet ensemble.

- Constituant un groupe particulier d'établissements, les *Institutions of National Importance* (INI) jouissent d'une autonomie relative par rapport aux stipulations de l'UGC : elles peuvent définir leurs propres programmes et nouer des accords de coopération. Ce corps autonome (167 établissements) qui comprend 7 universités centrales et une majorité d'établissements relevant de l'enseignement supérieur technique est constitué par le gouvernement indien.
- Un autre groupe d'établissements, les *All India Institutes of Medical Sciences* (AIIMS) sont des entités publiques autonomes d'enseignement supérieur et de recherche, placées sous l'autorité du ministère de la Santé et du Bien-être Familial et jouissant du statut d'INI (*Institute of National Importance*).

Enseignement à distance

L'Inde s'est dotée d'un outil puissant : l'IGNOU (*Indira Gandhi National Open University*), une université publique centrale **comptant 4 millions d'étudiants en Inde** et sans doute 3 fois plus dans le grand arc de l'Océan indien. Conçue en 1985 comme une structure de taille modeste, l'IGNOU est désormais la plus grande université au monde et accueille virtuellement 10 % des inscrits du supérieur indien.

Autre dispositif, le « *Commonwealth of Learning* », dont le siège est à Vancouver, est très largement financé, au sein du Commonwealth, par le gouvernement indien. Une de ses missions consiste à aider les gouvernements membres à construire une éducation de qualité à travers les outils de la technologie.

Cursus et diplômes

On distingue les *diplomas* (certificats ou brevets sanctionnant des filières courtes de l'enseignement supérieur) des *degrees*, grades officiels universitaires. Les cursus d'enseignement supérieur en Inde suivent le modèle anglo-saxon.

- Les universités et institutions de niveau universitaire délivrent des diplômes de Bachelor (équivalent Licence généralement en 3 ans), de Master (en 2 ans) et de Doctorat (durée variable et souvent supérieure à 3 ans).
- Les « *Colleges* » délivrent essentiellement des Bachelors dont il existe une grande diversité : *Bachelor of Arts* (B.A), B*achelor of Science* (B.Sc), *Bachelor of Commerce* (B.Com), *Bachelor of Technology* (B.Tech) ou *Bachelor of Engineering* (B.Eng), Certains collèges proposent toutefois des formations de deuxième et troisième cycles (M.A, M.Sc, M.Com, MBA, etc.).

Les institutions indépendantes délivrent généralement des diplômes de Master et des PhD ainsi que des certificats – diplômes propres à l'établissement.

Systèmes de crédits et échelles de notation

La NEP a introduit une *Academic Bank of Credit* (ABC) qui permet en théorie de conserver les acquis d'une progression universitaire, voire d'anticiper les parcours de l'enseignement supérieur, en validant dès le secondaire certaines formes d'acquisition de savoirs et de compétences.

Assurance qualité et accréditation

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont régis par l'UGC pour ce qui est de l'évaluation de leurs programmes, de la délivrance des diplômes, de l'ouverture de nouvelles formations, etc. Cependant, certaines institutions d'importance nationale ainsi que les *Deemed Universities* disposent d'une plus grande autonomie vis-à-vis de l'UGC.

Le *National Board of Accreditation* (NBA) est l'un des deux principaux organismes responsables de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur en Inde, avec le *National Assessment and Accréditation Council* (NAAC).

L'UGC accrédite les établissements de son périmètre, au sens d'une autorisation d'exercer. Le NBA et le NAAC accréditent potentiellement tous les établissements éligibles, mais au sens d'*une évaluatio*n et d'*une notatio*n.

Classements des établissements

Le MoE, a adopté en septembre 2015 le « *National Institutional Ranking Framework* – NIRF », premier classement national indien des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Souvent critiqué pour sa méthodologie, le NIRF est utilisé pour l'application de certaines réglementations : ainsi l'UGC n'autorise la création de doubles diplômes avec des universités étrangères qu'aux 100 premiers établissements classés dans l'une des catégories existantes. La critique la plus sévère tient au fait qu'une immense majorité des établissements ne soumet pas ses données au NIRF, car cela n'a aucun caractère d'obligation.

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Inde

La stratégie indienne d'internationalisation

L'établissement d'un bureau des relations internationales et d'un suivi des cohortes d'alumni dans les universités est devenu une préconisation officielle en 2021, suite à la publication par l'UGC des « *Guidelines on Internationalisation of Higher Education* » qui établit l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche comme l'une priorités politiques du gouvernement indien.

Alors que les principales initiatives du gouvernement Narendra Modi, telles que l'Initiative mondiale des réseaux universitaires (*Global Initiative of Academic Networks*) et le programme de promotion de la collaboration universitaire et de recherche (*Scheme for Promotion of Academic and Research Collaboration*), ont visé à exploiter le vivier de talents des universitaires étrangers pour améliorer la compétitivité du système indien, des programmes tels que « *Institutions of Eminence* » ont misé sur la création d'institutions d'enseignement et de recherche de classe mondiale, suivant le modèle chinois. En 2023, 13 universités indiennes se classent dans le top 600 de QS.

Le gouvernement indien a également mis en place un autre programme majeur en 2023 : le « *Leadership for Academicians* ». Il a pour but de fournir une formation internationale aux universitaires indiens en leadership académique et administratif, en partenariat avec des universités étrangères sélectionnées. Ces programmes auront sans aucun doute un impact majeur sur l'enseignement supérieur du pays dans les années à venir.

La création des *Institutions of Eminence* (IoE)

Un nouveau label pour identifier les meilleures institutions en Inde. Les établissements publics identifiés reçoivent une enveloppe de 62 millions d'euros et doivent obéir à un cahier des charges qui comprend, entre autres choses, la remontée dans les classements internationaux et l'accueil d'au moins 10 % d'étudiants internationaux dans leurs campus. Il y a 11 IoE identifiés en 2023.

Le gouvernement Modi considère le potentiel du secteur de l'enseignement supérieur non seulement comme un outil de diplomatie d'influence, mais aussi comme un moyen de renforcer la compétitivité internationale du pays.

Les principales mobilités diplômantes entrantes et sortantes

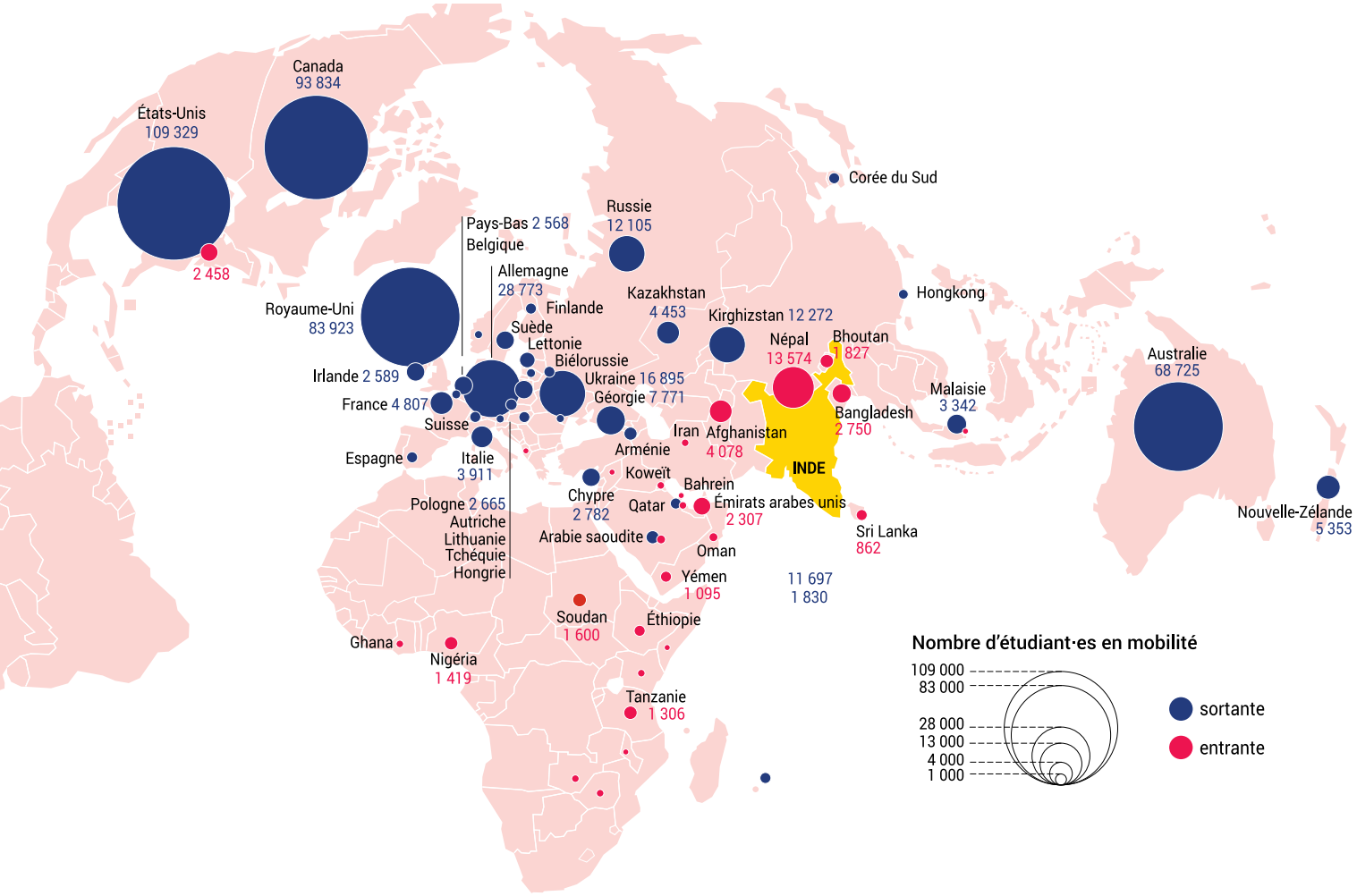

Source : Base de données de l'Institut statistique de l'UNESCO (ISU), avril 2023
* Hong Kong et Macao inclus

Où vont les étudiants indiens mobiles ?

En 2021, près de 510 000 étudiants indiens étaient inscrits dans des formations diplômantes complètes dans un pays étranger, en augmentation de 34 % sur cinq ans. Si la mobilité des étudiants indiens a connu une baisse de 27 % en raison de la crise du COVID entre 2019-2020 et 2020-2021, les sources du MEA (Inde) indiquent néanmoins qu'en 2022, les étudiants indiens ont repris massivement le chemin de l'étranger et ils seraient d'ores et déjà la première population de nouveaux entrants étudiants aux États-Unis, devant les Chinois.

L'Inde envoie la majorité de ses étudiants dans les destinations anglophones. Cette attractivité se fonde sur l'importance de la diaspora, des liens historiques de longue date et la facilité d'étudier en anglais. Ainsi, les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie se situent en tête du classement des destinations préférées des étudiants indiens mobiles. À eux seuls, ces quatre pays rassemblent 355 000 d'entre eux, représentant 70 % des mobilités en provenance de l'Inde. Le pays le plus attractif demeure les États-Unis : 22 % des effectifs mobiles indiens s'y sont rendus en 2021, avec une forte mobilité annuelle en premier cycle.

Située en cinquième position, l'Allemagne fait figure d'exception puisqu'elle est le premier pays de l'Union européenne et non anglophone du classement. La France apparaissait en 2021 au 11e rang des pays d'accueil des étudiants indiens, juste après la Géorgie et la Nouvelle-Zélande et avant le Kazakhstan.

Cette importance de la mobilité indienne à l'étranger s'explique d'une part par la réputation de la qualité de l'enseignement à l'étranger, et d'autre part par le faible nombre de places proposées dans les établissements d'élite de l'enseignement supérieur indien. Enfin, l'augmentation du pouvoir d'achat des familles indiennes et la croissance continue du pays favorise le départ des étudiants indiens à l'étranger.

Les motifs principaux à l'expatriation pour l'enseignement supérieur porteraient sur les indicateurs suivants [2] :

- Rémunération attrayante après la diplomation (44 %)
- Qualité de l'enseignement délivré (33 %)
- Possibilité de suivre des cursus spécialisés (17 %)
- Exposition à une expérience internationale (6 %)

Effectifs des étudiants indiens en mobilité internationale et inscrits en niveau licence, par pays 2013-2021

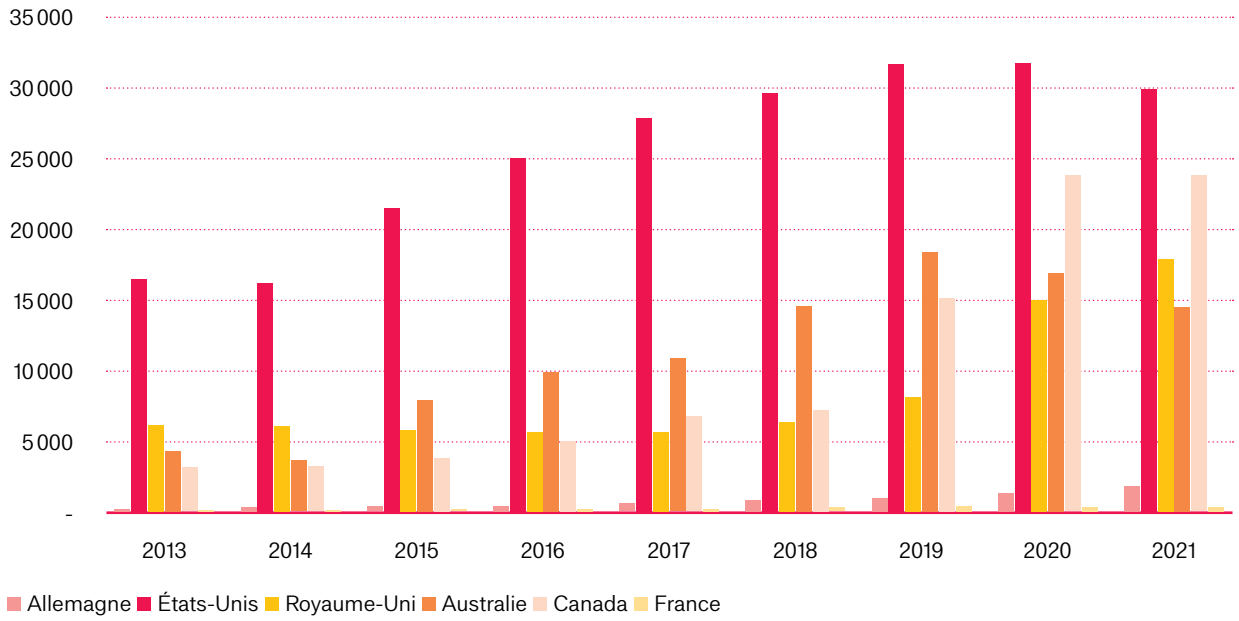

Source : Institut de statistique de l'Unesco (ISU), septembre 2023.

2. *Career in India, Indian students studying abroad.* https://www.careerindia.com/study-abroad/indian-students-studying-abroad-latest-data-available-034395.html?story=1.

Étudiantes profitant d'une pause au Somaiya College of Engineering, Mumbai.

Enfin, il est à noter que dans les six États comptant le plus d'étudiants en mobilité à l'international, cinq sont des États du Sud ou de l'Ouest de l'Inde : Andhra Pradesh (12 %) Punjab (12 %) Maharashtra (11 %) Gujarat (8 %) Tamil Nadu (7 %) Karnataka (5 %). Par ailleurs, il semblerait que le nombre d'étudiants à la recherche d'une opportunité à l'étranger pour leur enseignement supérieur soit en forte augmentation dans les villes de plus petites tailles (*tier 2 cities*) comme Vijaywada, Warangal et Tirupati[3].

10 principaux pays de destination des étudiants indiens mobiles

Pays d'accueil		2018	2021	% du total en 2021	Évolution 2018-2021
1	États-Unis	135 940	109 329	22 %	-20 %
2	Canada	34 806	93 834	18 %	+170 %
3	Royaume-Uni	19 599	83 923	17 %	+328 %
4	Australie	73 316	68 725	14 %	-6 %
5	Allemagne	15 473	28 773	6 %	+86 %
6	Ukraine	7 669	16 895	3 %	+120 %
7	Kirghizistan	6 828	12 272	2 %	+80 %
8	Russie	9 236	12 105	2 %	+31 %
9	Géorgie	3 834	7 771	2 %	+103 %
10	Nouvelle-Zélande	11 604	5 353	1 %	-54 %
11	France	3 252	4 807	1 %	+48 %
Autres pays		56 437	64 388	14 %	+16 %
TOTAL		377 993	508 174	100 %	+34 %

Source : Institut de statistique de l'Unesco (ISU), septembre 2023.

Principaux pays d'origine des étudiants internationaux en Inde

Pays d'origine		2018	2021	% du total en 2021	Évolution 2018-2021
1	Népal	11 498	13 574	28%	+18%
2	Afghanistan	4 378	4 078	8%	-7%
3	Bangladesh	1 566	2 750	6%	+76%
4	États-Unis	1 414	2 458	5%	+74%
5	Émirats arabes unis	1 121	2 307	5%	+106%
6	Bhoutan	1 985	1 827	4%	-8%
7	Soudan	2 220	1 600	3%	-28%
8	Nigéria	1 866	1 419	3%	-24%
9	Tanzanie	751	1 306	3%	+74%
10	Yemen	1 454	1 095	2%	-25%
75	France	106	32	0 %	-70 %
Autres pays		17 718	15 589	33 %	-12 %
TOTAL		46 077	48 035	100%	+4%

Source : Institut de statistique de l'Unesco (ISU), septembre 2023.

La stratégie du gouvernement indien ces dernières années est axée autour de l'attractivité des étudiants internationaux en Inde afin d'apporter de la diversité dans les classes indiennes, d'inscrire son système d'enseignement supérieur sur la scène internationale et d'ainsi de renforcer son *soft power*. En ce sens, le ministère de l'Éducation (MoE), soutenu par le ministère des Affaires étrangères (MEA), a lancé en 2018 son initiative « *Study in India* »[4].

3. *MSM, Factors Why Experts Forecast 1.8M Indian Students Abroad by 2023*, 28 septembre 2022. https://msquaremedia.com/research/factors-why-experts-forecast-1-8m-indian-students-abroad-by-2024/.
4. *Study in India, 10 Reasons to Study in India*, https://studyinindia.gov.in/ten-reasons-to-study-in-india-.

Zones d'origine des étudiants internationaux en Inde

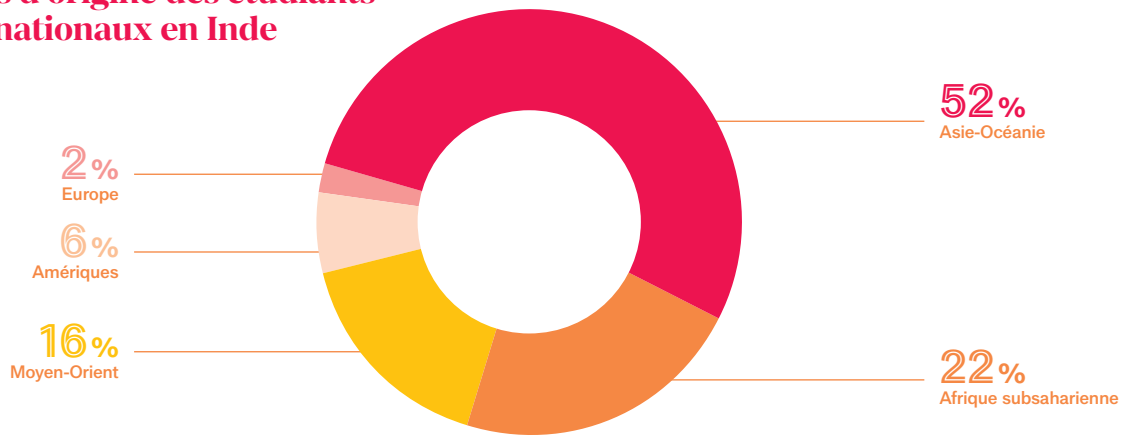

Source : Campus France, Fiche mobilité Inde, 2023.

À son lancement, elle visait à offrir 15 000 places aux étudiants internationaux, dont 55 % auraient été assorties d'une exonération des frais d'inscription. L'objectif fixé, et non atteint à ce jour, était de 200 000 étudiants étrangers sur les campus universitaires indiens pour 2030.

L'Inde a significativement augmenté le nombre d'étudiants internationaux venant étudier sur son territoire ces dernières années. Dans la veine de la NEP et des arguments avancés par la campagne Study in India, le pays met en avant sa diversité culturelle, la qualité de ses établissements d'enseignement supérieur et surtout le rapport qualité/prix. Enfin, le gouvernement indien a mis en place un dispositif de bourses dédié à certains étudiants internationaux et offre également des facilités de délivrance de visa aux étudiants.

Classée à la 23e place des pays d'accueil de la mobilité étudiante mondiale, l'Inde reste malgré tout un pays ayant une attractivité assez régionale : 52 % des effectifs internationaux proviennent de la zone Asie-Océanie. En 2021, le pays comptait 46 000 étudiants internationaux, dont 28 % venait du Népal. Le top 3 des pays de provenance des étudiants internationaux est composé quasi exclusivement de pays limitrophes (Népal, Afghanistan, Bangladesh). Si plus de la moitié des effectifs proviennent de la zone Asie-Océanie, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient constituent également des zones attirant un bon nombre d'étudiants (respectivement 22 % et 16 %) Quatrième pays d'origine des étudiants internationaux en Inde, les États-Unis constituent le seul pays anglo-saxon du classement grâce une progression importante de +74 % depuis 2018. D'autres pays tels que le Bangladesh (+76 %) ou la Tanzanie (+74 %) ont connu des augmentations similaires sur la même période. Cependant, de manière globale, l'attractivité de l'Inde connaît une progression relativement discrète entre 2018 et 2021 (+4 %). Enfin, la France n'apparaît qu'au 75e rang des nationalités étudiantes en Inde, avec une baisse de -70 % en 3 ans.

Les stratégies des principaux pays de destination des étudiants indiens

Les États-Unis

En 2021, le nombre de visas étudiants délivrés aux étudiants indiens a atteint le nombre record de 125 000, soit le premier contingent de nouveaux étudiants internationaux arrivant sur le territoire américain. C'est le résultat de politiques mises en place par le gouvernement américain. À titre d'exemple, pour l'année scolaire 2022-2023, la période de demande de visa a été allongée pour les citoyens indiens, afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir soumettre leur candidature[5].

Afin d'attirer et de garder plus d'étudiants indiens sur le territoire, les États-Unis mettent à disposition un permis de travail d'une durée de 3 ans pour les étudiants ayant terminé un cursus STEM (*Sciences, Technology, Engineering, Mathematics*). Cela constitue un attrait certain pour les étudiants indiens, qui se dirigent en

5. *Economic Times, "Things you need to know about studying in America"*, 5 juillet 2023, https://economictimes.indiatimes.com/nri/study/things-you-need-to-know-about-studying-in-america/articleshow/101496524.cms.

Passation d'examen pour un Engineering college, Kolkata.

grande majorité vers ce cursus lors de leur séjour aux États-Unis[6].

7 bureaux *Education USA* sont actuellement ouverts en Inde (à Hyderabad, Chennai, New Delhi, Kolkata, Mumbai, Bangalore, Ahmedabad). À titre de comparaison, *Education USA* ne dispose que de 4 bureaux en Chine et d'un seul en Corée du Sud.

Le Canada

Les étudiants indiens constituent le principal groupe d'étudiants internationaux sur le territoire canadien (20 % du total en 2021)[7]. L'existence du « *Post-Graduation Work Permit* »[8] constitue un atout non-négligeable pour les étudiants internationaux en général. En effet, ce dernier permet aux étudiants de certaines universités canadiennes de rester sur le territoire pendant une période maximale de trois ans. L'obtention de ce permis rend ensuite les étudiants internationaux éligibles au visa « Express Entry », permettant l'accès à la résidence permanente au Canada.

Le Canada cherche également à cibler de manière plus précise les étudiants indiens, notamment en ouvrant des campus délocalisés sur le territoire. Par exemple, la « *Schulich School of Business* », basée à Toronto a ouvert un campus dans la ville d'Hyderabad. D'autres universités canadiennes ont fait le choix d'ouvrir des campus en Inde, tout en proposant systématiquement d'effectuer une partie de la scolarité sur le territoire canadien.

Le Royaume-Uni

Depuis le Brexit, le Royaume-Uni se consacre davantage au développement des relations universitaires avec des pays d'Asie tels que l'Inde, la Chine ou Singapour. En septembre 2023, un nombre record de visa étudiants ont été distribués aux étudiants originaires d'Inde, reflétant les efforts entrepris par le Royaume-Uni pour développer les relations et attirer les étudiants de ce pays[9]. En effet, comparé à 2022, le UK Home Office reporte une augmentation de +54 % de visas étudiants délivrés à ces étudiants. Au total, sur près de 500 000 visas étudiants délivrés chaque année, un tiers est distribué à des citoyens indiens. Le Royaume-Uni constitue donc une destination de choix pour les étudiants indiens qui sont toujours plus nombreux à s'y rendre.

Le Royaume-Uni a notamment veillé à la simplification des procédures de visa pour les étudiants indiens en introduisant la « *Graduation Immigration Route* » qui permet aux étudiants indiens de rester sur le territoire pour travailler jusqu'à deux ans après l'obtention de leur diplôme. De plus, le gouvernement britannique s'est engagé à réduire les délais de délivrance du visa à 15 jours ouvrés.

Enfin, des bourses GREAT sont proposées spécifiquement aux étudiants indiens inscrits dans un cursus de master[10]. La mise en place de nombreux master en une année a aussi participé à augmenter l'attractivité du pays. En effet, ces cursus permettent aux étudiants d'obtenir un diplôme de renommée mondiale tout en réduisant les frais engendrés par la mobilité.

6. *The Times of India, "Indian students join rush for STEM-designated MBA courses in the US"*, 7 mai 2023, https://timesofindia.indiatimes.com/city/mumbai/indian-students-join-rush-for-stem-designated-mba-courses-in-us/articleshow/100043686.cms?from=mdr.
7. *Education Times, "Will Canada remain a top choice for Indian students?"*, 25 septembre 2023. https://www.educationtimes.com/article/study-abroad-canada/99733722/will-canada-remain-a-top-choice-for-indian-students.
8. *Government of Canada, "Work in Canada after you graduate : About the post-graduation work permit"*, https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/study-canada/work/after-graduation/about.html.
9. *India today, "Record increase in Indian students pursuing UK study visas : Report"*, 18 octobre 2023. https://www.indiatoday.in/education-today/latest-studies/story/record-increase-in-indian-students-pursuing-uk-study-visas-report-2450740-2023-10-18.
10. *StudyInUK, India, GREAT Scholarship*. https://study-uk.britishcouncil.org/scholarships-funding/great-scholarships/india.

Francophonie et coopération universitaire scientifique franco-indienne

Francophonie

L'Inde n'est pas membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Parlement indien n'est pas membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) compte deux membres en Inde : l'Institut français de Pondichéry et l'Université de Delhi[11].

TV5 Monde est disponible en Inde et bénéficie d'une importante distribution à la télévision à péage.

Initié en 2021, le recueil sur une carte interactive des événements organisés au mois de mars pour célébrer la Francophonie en Inde se poursuit en 2023 : 170 événements regroupant plus de 10 000 personnes ont été enregistrés cette année[12].

Un groupe des Ambassades francophones (GAF) a été créé en 2019. Trois axes de travail avaient été définis collectivement par le GAF lors de la rencontre de février 2022 :

- Identifier la présence francophone *via* les réseaux d'entreprises et les Alumni
- Identifier le nombre d'apprenants et d'enseignants de français
- Identifier le poids économique de la Francophonie en Inde

Les travaux sur cette cartographie ont été lancés en 2023.

Coopération universitaire

L'Inde et la France bénéficient depuis 2018 d'un accord de reconnaissance des diplômes. Premier accord que l'Inde signait avec un pays étranger, il ne reconnaît côté français que les diplômes d'État (baccalauréat, grades de licence, master et doctorat). Le poste diplomatique travaille, à l'occasion de son renouvellement en 2024, à élargir son champ d'application à l'ensemble des diplômes du supérieur.

Par ailleurs, il existe plus de 800 accords de coopération entre établissements d'enseignements supérieurs français et indiens, dont on estime que la moitié donne lieu à des échanges d'étudiants et de professeurs ou à des travaux de recherche communs.

Les programmes de bourses

Pour l'année 2021-2022, les Indiens constituent la 7e nationalité dont Campus France a géré le plus de bourses, avec 648 boursiers et 38 chercheurs accueillis. Au total, ils se sont répartis dans 217 établissements français à travers le territoire et sont restés 10 mois en moyenne. En 2021, 58 % des bourses ont été attribuées pour une durée comprise entre 7 et 12 mois tandis qu'en 2022, ces dernières ne représentaient plus que 26 % du total. En effet, en 2022, la plus grosse part des bourses (49 %) a été attribuée pour une durée de 2 à 3 ans.

11. AUF, Nos membres, 2021. https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/?pays%5B0%5D=IN.
12. Institut Français, Francophonie, A whole month of activities and workshop, 2023. https://www.ifindia.in/francophonie/.

Les disciplines étudiées par les boursiers indiens

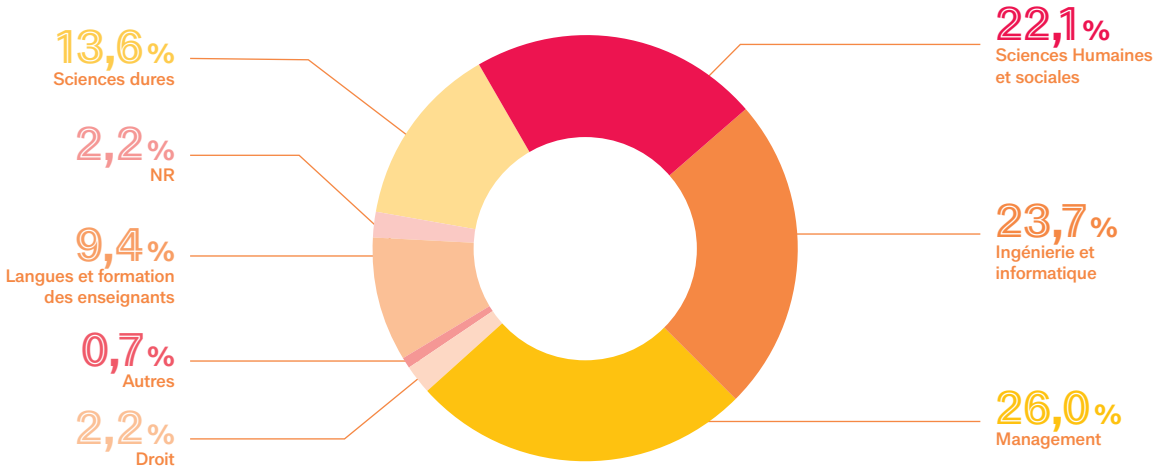

Source : Campus France, Activité de mobilité avec l'Inde, 2022.

Parmi les outils à sa disposition en termes d'attractivité, le poste diplomatique en Inde dispose d'un budget de bourses universitaires et de recherche de 1,7 M€. Ce budget permet tout de même de servir environ 400 étudiants chaque année mais de manière très contrastée et avec des moyens faibles. Au total, il existe 7 programmes de bourse différents visant spécifiquement les relations universitaires entre la France et l'Inde :

- 43 bourses complètes (France Excellence Charpak Master et Bachelor de 2 et 3 ans respectivement)
- 42 bourses d'échange (France Excellence Charpak Exchange Printemps et Hivert)
- 23 Bourses de couverture sociale
- 4 Bourses French + Sciences
- 51 Bourses SSHN
- 35 Bourses Charpak Lab
- 25 Bourses Raman Charpak de thèse (gérées par le CEFIPRA)

En plus de ces bourses, il en existe 148 récurrentes à maintenir d'une année sur l'autre.

À cela s'ajoutent les bourses du Trust Franco-Indien pour l'éducation, créé en 2017 et qui repose sur le mécénat des entreprises pour financer chaque année des bourses d'études ciblant les populations défavorisées, les minorités, les femmes en milieu rural…

Le campus franco-indien pour la santé dans l'Indo-Pacifique

La création de ce campus en 2022 renforce clairement l'écosystème des coopérations universitaires et se présente comme un dispositif à part. Ces consortia représentent un renforcement de l'écosystème STI dans le domaine de la santé. Le financement octroyé à ce jour au Campus cible la construction des co-programmes de formation (doubles diplômes), et aucun financement spécifique de la recherche dans le cadre du Campus n'est proposé. De plus, la richesse et diversité de l'écosystème de coopération scientifique franco-indien dans le domaine de la santé conduiront de fait à la présence d'initiatives et d'activités de coopération scientifiques hors campus dans les prochaines années.

Établissements partenaires et formations du Campus franco-indien pour la santé dans l'Indopacifique

N°	Établissements français	Partenaires indiens	Thématique
1	ENS Lyon ENS PSL ENS Paris-Saclay ENS Rennes	IISER : Pune, Bhopal, Kolkata, Mohali, Tirupati, Thiruvananthapuram	BIOSANTEXC
2	Sorbonne Université	IIT Delhi	« INTEGRATED HEALTH »
3	Université Nice Côte d'Azur	IISc Bangalore Ashoka University IIIT Delhi	THERAPY INNOVATION THROUGH BIOINFORMATICS
4	Université de La Réunion Université de Poitiers Université Claude Bernard Lyon 1 Université Lumière Lyon 2	VIT CSIR-CIMAP JIPMER NCBS	ILIADE : INNOVATION THROUGH PLANTS AND IA FOR INDIA AND FRANCE

Source : Institut Français en Inde.[13]

La promotion de l'Enseignement supérieur français, réseau alumni

La communauté des alumni indiens est composée d'environ 10 000 individus, avec la nomination tous les deux ans d'une douzaine d'Alumni Ambassadeurs des études en France qui se font les relais des actions de promotion de la mobilité étudiante. Lors de la visite du Premier Ministre Narendra Modi à Paris, il a été annoncé que les alumni détenteurs d'un master et ayant fait au moins un semestre académique en France se verraient accorder des visas Schengen de 5 ans à chacune de leur demande.

Coopération scientifique

La coopération scientifique et technologique franco-indienne est actuellement structurée selon le triptyque :

- *Knowledge Summit* : forum bilatéral dédié à la coopération scientifique et académique entre la France et l'Inde, permettant d'identifier les nouveaux champs thématiques de coopération et d'élaborer les feuilles de route faisant suite à la COMIX. Dans les années qui viennent, cette manifestation prendra sans doute d'autres formes, plus légères.

France Alumni Day, mai 2023.

13. Institut Français en Inde, "The Franco-Indian Campus in the field of Life Sciences for Health", https://www.ifindia.in/the-franco-indian-campus-in-the-field-of-life-sciences-for-health/.

Thomas Pesquet au Lycée français international de Delhi dans le cadre des Space Days franco-indiennes

- La Commission mixte franco-indienne de coopération scientifique et technologique (COMIXTE) définit les priorités politiques, la stratégie et les objectifs nationaux dans la coopération scientifique et technologique ;
- Le Centre Indo-Français pour la Promotion de la Recherche Avancée (CEFIPRA) met en œuvre la coopération en science et technologie selon les orientations de la COMIX *via* le financement (appels à projet), la promotion et animation scientifique et le support de mobilité scientifique (master, doctorat, post-doctorat, scientifique sénior).

Cette configuration unique et historique (36e anniversaire du Cefipra en 2023) représente un atout important pour la France et une marque de différenciation vis-à-vis de nos concurrents, qui pourrait être encore renforcée *via* une meilleure synergie entre ces trois dispositifs impliquant plus fortement la partie indienne.

Créé en 1987, le Centre franco-indien de promotion de la recherche avancée (CEFIPRA) est une agence bilatérale de financement de la recherche, financée à parité par la France et l'Inde (1,55 M€ chacun par an[14]). Il a pour objectif de financer la coopération dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée, en soutenant des projets portés par des chercheurs et des instituts ou des laboratoires de recherche français et indiens, tout en favorisant la mobilité des étudiants et des scientifiques. Le CEFIPRA gère par ailleurs des programmes bilatéraux, cofinancés par les organismes de recherche (CNRS, INRIA, INRAE) et la partie indienne, à hauteur de 400 000 € chacun.

14. Le financement français vient du budget du Département et non du MESR.

Les programmes de recherche bilatéraux

La France arrive à la 11e place des partenaires de l'Inde en ce qui concerne la co-production scientifique, soit une place de moins qu'en 2021. La France pâtit en effet d'une croissance des copublications avec l'Inde relativement faible (+ 27,3% sur la période 2019-2022) comparée aux dix autres pays qui publient le plus avec l'Inde (moyenne de + 50% sur la même période). Le classement montre que la France est derrière de nombreux pays occidentaux tels que l'Allemagne, le Canada ou l'Italie.

Sur la période 2019-2022, les co-publications scientifiques entre la France et l'Inde se caractérisent par :

- Une forte représentation de **la physique et de l'astronomie (16,1 % du total des co-publications), de la médecine (13,2 %) et des sciences de l'ingénieur (8,6 %).**
- Une présence importante des thèmes **matériaux, sciences de la terre, informatique, biochimie et génétique, chimie et mathématiques** (qui représentent chacun entre 5 et 6 % des co-publications).
- Une très faible coproduction en sciences sociales **(2 % de la coproduction franco-indienne,** 16e place des domaines de co-publications, **et 0,3 % de la production totale** des deux pays en sciences sociales). Cette performance interroge d'autant plus que la France dispose de deux Unités mixtes de recherche à l'étranger (UMIFRE) en Inde qui traitent de sciences sociales.

Rapportée à la production scientifique totale (d'un ou plusieurs pays, en pourcentage), la coproduction permet également de faire ressortir certains sous-domaines, donnant une meilleure idée de leur proportion réelle dans la production scientifique nationale ou binationale et permet

Répartition des copublications franco-indiennes par sujet, 2019/2022

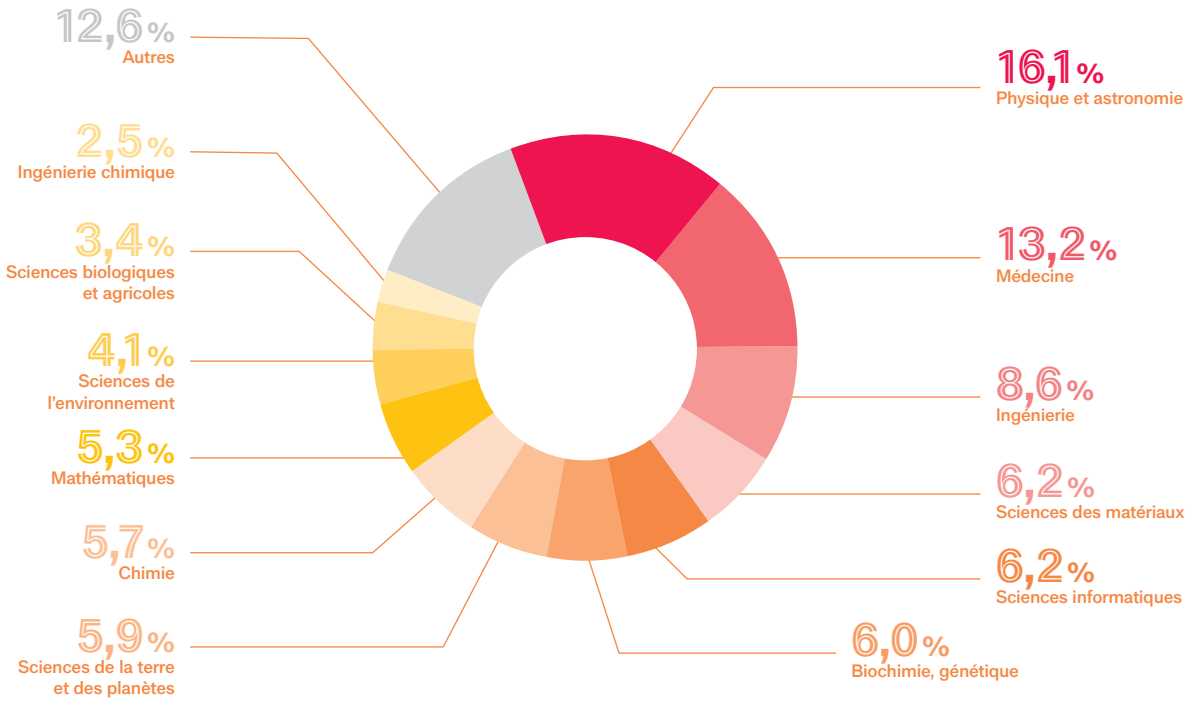

Source : Scival, avril 2023.

de juger de l'ouverture d'un pays à la coopération dans un domaine précis. Entre 2019 et 2022, on peut souligner la coproduction dans les domaines suivants :

Domaine scientifique	Coproduction en pourcentage de la production globale française et indienne du domaine
Physique nucléaire et des hautes énergies	6,2 %
Astronomie et astrophysique	3,7 %
Sciences de la terre et des planètes	3,4%

Source : Scival, avril 2023.

En raison de la crise du COVID-19, les co-publications en **médecine** ont connu une forte croissance ces dernières années (+155 % entre 2015 et 2021). Si les **sciences physiques** restent le principal domaine de co-publications, leur taux d'accroissement semble ralentir, avec une augmentation entre 2015 et 2021 de 30 %, et seulement 4 % d'augmentation entre 2019 et 2021. Les **mathématiques et l'informatique** on eut un pic d'accroissement entre 2015 et 2019, pour ralentir ensuite.

La coopération *via* les grands organismes de recherche

La France consacre actuellement 5 M€ annuels à la coopération scientifique et technologique avec l'Inde, *via* le financement :

- de recherche collaborative fondamentale et appliquée (*via* le CEFIPRA),
- de deux UMIFRE (Institut Français de Pondichéry, Centre de Sciences Humaines),
- de mobilité et bourses (master, doctorants, post doctorants et autres scientifiques),
- d'actions directes des organismes de recherche (CNRS, Inserm, INRAE ou IRD).
- d'autres dispositifs de coopération scientifique.

La coopération régionale et communautaire

L'Inde est le plus grand bénéficiaire de bourses Erasmus et les laboratoires indiens partenaires de laboratoires européens sont éligibles aux financements européens. Le programme Horizon Europe est le principal programme de financement de l'UE pour la recherche et l'innovation dans lequel les chercheurs et laboratoires indiens sont éligibles et participent en propre à plusieurs appels à projets. Le vecteur le plus important d'une coopération régionale est certainement le Campus Franco-Indien en Indopacifique, dont la vocation est de rayonner dans tous les pays de cette aire géographique.

Techfest à l'IIT Bombay - Projet Bionico

Réseau français de coopération en Inde

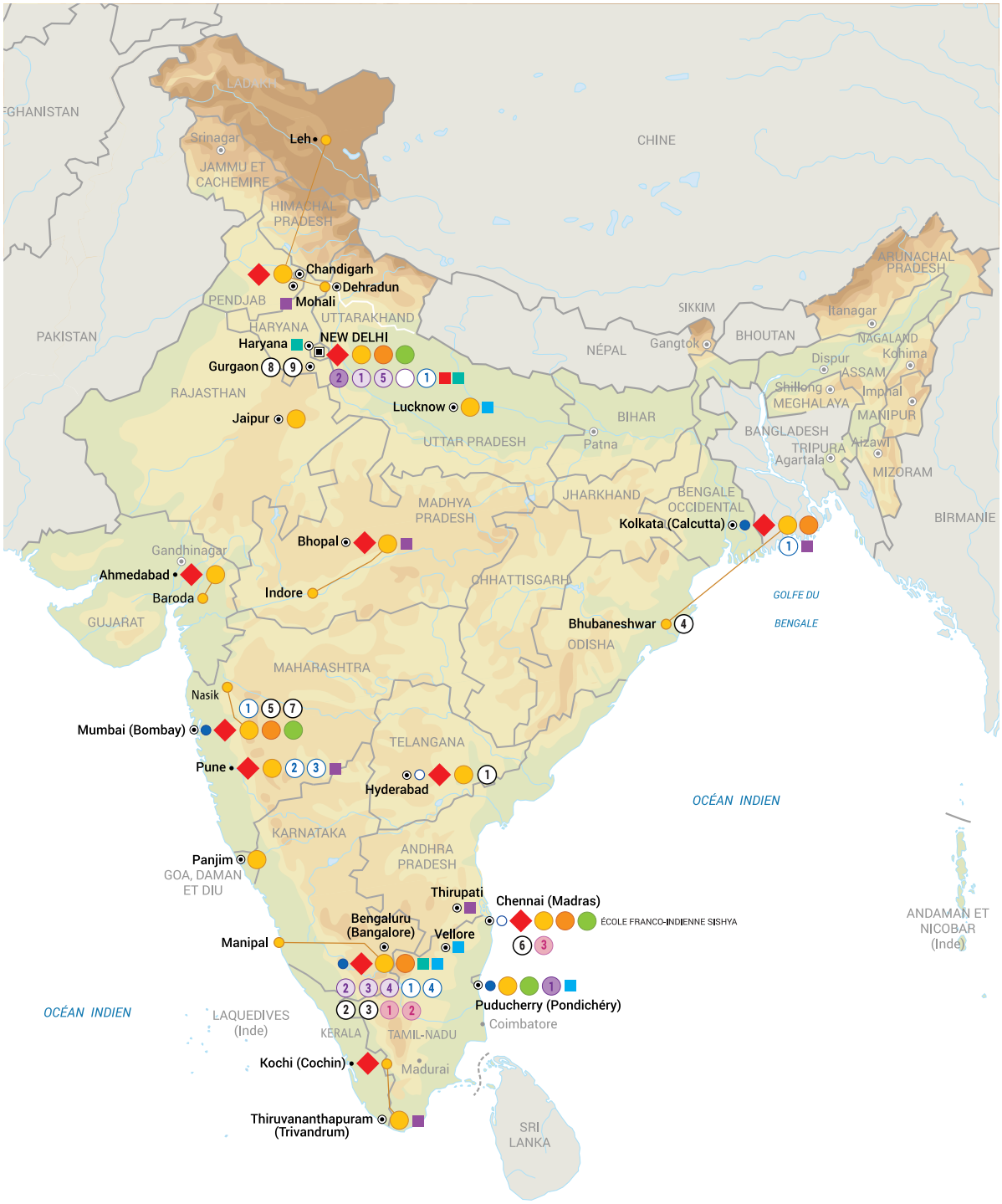

Source : Campus France.

- Consulats de France
- Bureaux de France
- Espaces Campus France (11)
- Alliances françaises (15)
- Antennes d'Alliances françaises (8)
- Instituts français et services de coopération et d'action culturelle - SCAC (5)
- Lycées français (4)
- Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (2)
  1 - INSTITUT FRANÇAIS DE PONDICHÉRY
  2 - CENTRE DE SCIENCES HUMAINES
- Représentation d'organismes de recherche français (5)
  1 - CNRS
  2 - INRAE
  3 - IRD
  4 - CNES
  5 - CEA
- International research laboratories - IRL (3)
  1 - CEFIRSE (IRD/IISc)
  2 - IFCAM (IISc/ Université de Toulouse III)
  3 - RELAX (Université de Bordeaux / Chennai Mathematical Institute / IISc)
- Centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée - CEFIPRA (1)
- (1) Établissements français multi-sites ou délocalisés (4)
  1 - INTUITLAB DESIGN AND VISUAL COMMUNICATION
    MUMBAI
    KOLKATA
    NEW DELHI
    BANGALORE
  2 - RUBIKA
  3 - ÉCOLE DE DESIGN DE NANTES
  4 - STRATE ÉCOLE DE DESIGN
- Établissements conjoints en partenariat (7)
  1 - HYDERABAD MAHINDRA ECOLE CENTRALE ENGINEERING
  2 - HETIC WEB SCHOOL
  3 - MBA ESG MANAGEMENT
  4 - XEBS (XAVIER UNIVERSITY/ EM LYON)
  5 - EM LYON CAMPUS/ COLLEGE SAINT XAVIER
  6 - LOYOLA ICAM COLLEGE OF ENGINEERING AND TECHNOLOGY (LOYOLA COLLEGE/ ICAM)
  7 - INSTITUTO MARANGONI
  8 - ECOLE DUCASSE GURUGRAM CAMPUS (ISH)
  7 - LE CORDON BLEU INDIA (GD GOENKA UNIVERSITY)

Formations du campus indo-français pour la santé dans l'Indo-Pacifique (14)	Partenaires indiens	Partenaires français
BIOSANTEX (6)	IISER	ENS Lyon, ENS PSL, ENS Paris-Saclay, ENS Rennes
INTEGRATED HEALTH (1)	IIT Delhi	Sorbonne Université
THERAPY INNOVATION THROUGH BIOINFORMATICS (3)	IISc Bangalore, Ashoka University, IIIT Delhi	Université Nice Côte d'Azur
ILIADE: INNOVATION THROUGH PLANTS AND IA FOR INDIA AND FRANCE (4)	VIT, CSIR-CIMAP, JIPMER, NCBS	Université de la Réunion, Université de Poitiers, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2

Directrice de la publication :
Donatienne Hissard, directrice générale

Rédaction :
Ambassade de France en Inde ; service Études de Campus France (partie mobilité : Estelle Wilczynski)

Comité éditorial :
Judith Azema, Olivier Chiche-Portiche, Béatrice Khaiat, Mathilde Mallet, Olivier Marichalar, Nabil M'Silti, Ivan Rakocevic, Thierry Valentin

Édition :
Direction de la Communication de Campus France ; Ambassade de France en Inde.

Cartographie :
Philippe Rekacewicz

Photographie :
Shutterstock ; Ambassade de France en Inde

Réalisation :
Luciole

Impression et diffusion :
Les Ateliers réunis

Campus France :
Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris
www.campusfrance.org

Novembre 2023
ISSN 2495-3326

FA

CAMPUS FRANCE